

Cercle d'Histoire  
d'Archéologie et de  
Folklore d'Uccle et  
environs A.S.B.L.

Rue Robert Scott, 9  
1180 BRUXELLES

tél. 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige  
Kring van Ukkel en  
omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9  
1180 BRUSSEL

tel. 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

### INFORMATIONS - BERICHTEN.

Novembre 1989 - n° 102  
Bulletin bimestriel

November 1989 - nr 102  
Tweemandelijks tijdschrift

### NOS PROCHAINES ACTIVITES.

- Le samedi 25 novembre, nous visiterons successivement à 14h30, les halles St. Géry et le quartier environnant, et à 15h30 l'exposition mise sur pied à l'hôtel de ville par la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes et intitulée " 80 années de lutte pour la défense et l'illustration de la forêt de Soignes ".  
La visite des halles, installées dans l'ancien marché couvert édifié à la fin du XIXe siècle se fera sous la conduite de M. Spapens, et se poursuivra par une visite de l'ilot rénové Riches-Claire - Saint-Géry.  
La visite de l'exposition sera guidée par nos amis de la ligue .
- Le samedi 2 décembre, à 10h30, nous visiterons le musée de l'école , aménagé par nos amis du cercle d'histoire locale d'Ixelles, où nous serons guidés par le secrétaire général du cercle M. Michel Hainaut.  
Inauguré le 1er octobre 1988, ce musée comprend actuellement 2 salles. La première est consacrée à l'évolution de l'enseignement public à Ixelles du XVIIIe siècle à 1860 et évoque aussi la vie difficile d'une école primaire durant la 2ème guerre mondiale.  
La 2ème salle illustre l'évolution de l'enseignement communal primaire et maternel de 1860 à nos jours.  
Insistons sur le fait que la visite aura lieu le matin, pour des raisons administratives (durée approximative de la visite: 1h30).

### COTISATIONS.

Nous prions nos membres de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation pour l'année à venir, de manière à éviter à notre secrétaire des rappels fastidieux.

Le montant des cotisations pour 1990 est le même qu'en 1989 et s'établit comme suit:

- Membre ordinaire F. 250
- Membre étudiant F. 150
- Membre protecteur F. 350 minimum.

La cotisation est à verser soit au CCP N° 000-0062207-30 du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, 9 - 1180 Bruxelles, soit au compte n° 068-0764530-03 du Cercle RODA, avenue de la Colline, 19 - 1640 Rhode-Saint-Genèse.

Il va sans dire que quel que soit leur choix, nos membres recevront de toute façon la revue Ucclesia, et le bulletin d'information qui les tiendront au courant des activités des deux cercles.

D'avance nous les en remercions.

N.B. : 1) Les membres inscrits à partir de juillet 1989 ne doivent pas verser de nouvelle cotisation pour 1990.

2) Vu les frais élevés d'impression et d'envoi, il n'est plus délivré de carte de membre.

.../...

LIDGELD.

De bijdragen voor 1990 zijn als volgt bepaald :

- Gewoon lid F. 250
- Student F. 150
- Beschermend lid F. 350

Wij zouden het bijzonder op prijs stellen indien de leden van nu af aan, zonder op een rappel te wachten, hun bijdrage zouden willen storten, om zodoende bijkomende kosten te vermijden.

De bijdragen worden gestort hetzij op de PCR nr. 000-0062207-30 van de Geschied- en Heemkundige kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9 - 1180 Brussel, hetzij op de rekening met het nummer 068-0764530-03 van de Rodakring - Heuvellaan, 19 - 1640 Sint-Genesius-Rode.

NOTRE VISITE A ENGHIEU.

Favorisé par le beau temps, la visite d'Enghien, guidée par M. Spapens, rassembla une trentaine de personnes.

Les participants eurent l'occasion de visiter successivement la maison Jonathas, primitivement donjon des Seigneurs d'Enghien, l'église, le couvent des capucins et ses trésors, la maison Saint-Augustin, et le parc des d'Aremberg, avec ses multiples centres d'intérêt. Par ailleurs, la traversée de la ville fut l'occasion d'admirer de nombreuses façades anciennes, la plupart soigneusement restaurées. Ce fut finalement un programme très copieux et la visite se termina tard dans l'après-midi. Qu'il nous soit permis de remercier encore vivement l'organisateur M. Spapens.

ONZE WANDELING OP ZOEK NAAR DE OUDE LANDELIJKE GEBOUWEN VAN DE STREEK.

Deze wandeling bracht ook een dertigtal deelnemers op de been. Het bezoek begon in de Linkebeekstraat te Calevoet bij de heer en mevrouw Lemmens die ons vriendelijk toelieten de zolder van een oud huis te bezichtigen, met houten gebinten en lemen bepleistering die nog maar pas, door hen gerestaureerd werd.

Wij begaven ons daarna naar Beersel bij de heer Lot die nog een oud huis uit 1725 bezit, volledig in hout en leem. Dit huis bevindt zich nog in zeer goede staat.

Wij bezochten daarna het " Rode Kloosterke " te Dworp. Een houten en lemen huis, als monument geklasseerd, mar spijtig genoeg, in zeer slechte staat.

Wij bezochten ook nog een zeer oud huis te Eizingen en de namiddag eindigde te Lot waar de eigenaar de heer Fournier ons toeliet zijn hoeve te bezoeken, dewelke ook uit hout en leem bestaat en nog in zeer goede staat gebleven is.

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE.

Nous croyons utile de rappeler que nous possédons encore un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage " Histoire d'Uccle - Une commune au fil du temps ", qu'il est toujours possible d'acquérir au prix de 200 F. l'exemplaire.

Sont également disponible à notre siège social 9, rue Robert Scott :

- Monuments, Sites et Curiosités d'Uccle : 100 F.
- La Chapelle de Stalle, par H. Crokaert : 50 F.
- Court historique du hameau de Stalle, par H. de Pinchart : 50 F.
- Le périphérique Sud, un livre blanc par l'A.C.Q.U. : 100 F.
- L'église Saint-Pierre d'Uccle, sa restauration en 1884 par Jean Baes, par Patrick Ameeuw : 60 F.
- Cartes de vœux représentant l'église St. Pierre et la Cambuse et le Petit-Pont, par H. Quittelier - 10 F. (pièce).

EXPOSITIONS SUR SOIGNES.

Jusqu'au 19 novembre, il est encore possible de visiter l'exposition consacrée à l' " évolution des Trois Fontaines et de son environnement " au Castel-prison des Trois Fontaines ( 2.241, Ch. de Wavre ). L'exposition est accessible les samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 17h.

Par ailleurs la ligue des Amis de la Forêt de Soignes organise du 23 novembre au 15 décembre 1989 une exposition dénommée " 80 années de lutte pour la défense et l'illustration de la forêt de Soignes " qui se tiendra en la salle ogivale de l'Hôtel de ville de Bruxelles, et que nous visiterons donc le 25 novembre prochain.

#### S.O.S. CHAMP DE BATAILLE.

Nos lecteurs trouveront en annexe au présent bulletin une note émanant de l'association belge napoléonienne, qui évoque les projets assez effarants qui sont aujourd'hui mis sur pied pour rentabiliser le site de Waterloo.

#### NOUS AVONS LU.

dans la revue Brabant, de septembre 1989, sous la signature de notre administrateur M. Spapens, et sous le titre " Echos du patrimoine ", diverses notes consacrées respectivement à la restauration annoncée de l'orgue de Longueville, à la restauration du mur du prieuré de Rouge-Cloître, aux menaces pesant sur les marais de Laurensart à Grez-Doiceau et sur la consolidation de la chapelle de Stalle. Nous reproduisons ces notes ci-après.

Signalons par ailleurs que le n° 263 du " Folklore Brabançon " est entièrement consacré à la révolution brabançonne.

Signalons également dans le bulletin ANDERLECHTENSIA, de septembre 89, publié par le cercle d'histoire d'Anderlecht, une étude de M. Coekelberghs intitulée : " Une usine d'affinage de métaux précieux à Anderlecht au XIXe siècle ". Cette usine fut construite durant les années 1860-1861 par Josse Allard, et fut exploitée par ce dernier ainsi que pas son fils Alphonse, respectivement père et frère du bourgmestre d'Uccle Victor Allard.

#### APPEL A NOS MEMBRES.

Notre cercle prépare actuellement, en collaboration avec le cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore de Forest-Brabant, une exposition qui sera consacrée à l'archéologie industrielle dans notre région ( soit approximativement Uccle - Forest - Saint-Gilles - Linkebeek - Drogenbos - Rhode - Groot-Beersel ) et à l'histoire de nos entreprises industrielles depuis le XVIIIe siècle jusqu'à 1950 environ.

Cette exposition se tiendra normalement à l'abbaye de Forest, au mois de septembre ou d'octobre de l'an prochain.

Nous faisons appel à tous ceux qui pourraient nous confier à l'occasion de cette exposition des objets ou des documents iconographiques ( photos, gravures, illustrations, tableaux ... ) relatifs à l'histoire des entreprises industrielles de la région.

Précisons que nous excluons les entreprises artisanales.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Papiers et moulins. Des origines à nos jours

La diffusion du papier, les effets de l'invention de l'imprimerie (XVe siècle), puis de la raréfaction consécutive des chiffons (XVIIIe - XIXe siècles), la vie des maîtres papetiers, l'émeute des papetiers parisiens en avril 1789 (donc, juste avant la révolution), les caractéristiques du papier, les filigranes, la fabrication actuelle (industrielle et traditionnelle), les musées et écoles de papeterie, tout cela en France : ce sont les thèmes du livre consacré par Marie-Ange Doisy et Pascal Fulacher au papier, un thème qui ne peut laisser indifférents les habitants de Rhode-Saint-Genèse où fut fabriquée en 1921 la dernière feuille de papier à la main de Belgique.

Ce livre de 25 x 30 centimètres compte 280 pages, 300 illustrations en noir et blanc et en couleurs. Il coûte 250 francs français; une édition de luxe sur papier chiffon, avec 29 échantillons peut être obtenue pour 1.000 francs français.

Editions Technorama, 3, place Saint-Ferdinand, F 75.017 Paris. Tél. 1/45.74.67.43.

Sint-Genesius-Rode in glasgravure

De meest markante plekjes en monumenten van onze gemeente : de dorpskerk, het hof te Boesdaal, het Gemeentehuis, het kasteel van Zevenbronnen, het hof te Ingendaal. Daarmee creëerde Gerard Swaenepoel een uniek kunstwerk, een glasgravure van 40 x 48 cm met 18 karaats goud. Het kost 2.950 frank incl. B.T.W.

Glasatelier Decor Art, Sint-Jobstraat 36, 2410 Herentals; tel. 014/21.31.65.

Renouvellement des cotisations

Vos cotisations constituant notre seule source de financement, nous comptons sur votre fidélité pour persévérer et améliorer encore, si possible, notre programme.

En nous versant sans tarder 250 francs (membre ordinaire), 150 francs (étudiant) ou 350 francs minimum (membre protecteur) grâce au bulletin de versement ci-joint, vous nous éviterez de coûteux frais de rappel.

Un très grand merci d'avance !

Hernieuwing van de jaarlijkse bijdrage

De bedrijvigheid van onze kring hangt veel af van uw bijdragen daar ze onze enige financiële inkomsten zijn.

Wij weten dat wij op u mogen rekenen voor het toekomstige jaar. Wij vragen u dan ook uw bijdrage onmiddellijk te storten op onze rekening als gewoon lid (250 frank), student (150 frank) of beschermend lid (350 frank minimum) met het hierbij toegevoegde overschrijvingsformulier.

Zodoende worden dure postkosten vermeden. Wij danken u bij voorbaat !

## S.O.S CHAMP DE BATAILLE.

Il y a peu, par le biais de sa revue, notre association sonnait l'alarme, au sujet du problème de rentabilité du champ de bataille de Mont - Saint - Jean. Nous craignons de voir l'appât du gain l'emporter sur le bon sens. De voir des parkings dérouter leurs rubans d'asphalte là où s'affrontèrent des milliers d'hommes dans une lutte de Titans.

Aujourd'hui, nos craintes se confirment. Un dossier transmis à notre rédaction nous montre ce que projette la société - Devimo-Détente - dans son étude préliminaire pour l'aménagement du site de la bataille de Waterloo. Cette société projette de détourner la N.5. Pour réaliser ce détournement, le site de "Maison du Roi" serait irrémédiablement détruit. Or ce site est visible du haut de la butte. La nouvelle route, qui serait parallèle au ring, traverserait une zone agricole qui a connu la bataille. Cette route se rapprocherait dangereusement du site de Goumont et ferait disparaître le chemin des "Vertes Bornes" reliant la butte à la ferme de Goumont.

Un parking de 2.500 places est envisagé à l'emplacement des carrés anglais. (A droite du chemin en venant des feux rouges, juste avant l'actuel parking des établissements Brassine.) Ce qui aurait pour conséquence de détruire le seul vestige topographique de l'époque : le talus Nord du "chemin creux" dont l'existence a justifié la position de Wellington.

D'autres associations oeuvrent pour la sauvegarde du site de Waterloo. Certaines politiquement, d'autres écologiquement, la nôtre historiquement. Or nous constatons tous avec effroi que le seul critère qui intéresse les "réformateurs" du site, est celui de la RENTABILITE. Il nous paraît important que les pouvoirs publics prennent conscience du massacre qui se prépare et qu'ils soient extrêmement vigilants en ce qui concerne les modifications de statut pour les terres agricoles bordant le site protégé ainsi que le site lui-même. N'oublions pas que les abords du champ de bataille font partie du décor que l'on découvre du haut de la butte. Pour ces raisons, nous voudrions que les autorités compétentes s'entourent de spécialistes au niveau historique et écologique et qu'elles exigent des auteurs de projets, la présentation d'une maquette d'ensemble fidèle, seul moyen de jugement efficace. Nous souhaitons que notre association puisse avoir un droit de contrôle au sein de ce bureau d'étude.

Autres projets loufoques envisagés : une gare en arrière de la ferme de la Haie-Sainte, qui servirait de départ pour des promenes en transport mécanisé automatisé. Enfin le Waterloo-Congrès, qui serait prévu dans le site protégé de la ferme de la Papelotte. Toute cette région est intacte depuis 1815. Pas question de la massacrer pour que des chefs d'état ou autres fonctionnaires internationaux y trouvent leurs aises.

Nous constatons cependant une chose. Des associations écologiques comme l'A.P.N.E, des associations historiques comme l'A.B.N, l'A.F.

E.W tentent d'agir, d'alerter l'opinion publique. Mais toutes ces sociétés sont belges. Où sont donc nos voisins français ? Certains déplorent la présence de plus en plus marquée des anglais sur le site, à qui la faute ? Qu'attendent donc des associations comme "le Souvenir Napoléonien Français" du baron Gourgaud ou l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens de M. Lecreux pour réagir à nos côtés ? Waterloo n'est pas uniquement un problème belge. 175 ans après, les Français auraient-ils encore honte de cette page noire de leur histoire militaire ?

Il y eut tant de gloire et de bravoure dépensées chez tous les protagonistes de ce tragique 18 juin 1815, qu'il serait mesquin de revendiquer, aujourd'hui, une plus grande part de gloire pour l'un ou l'autre camp.

Le seul garant de la conservation du champ de bataille de Waterloo est justement la réunion de toutes les associations intéressées par le problème, qu'elles soient écologiques ou historiques, françaises ou belges, anglaises ou allemandes. N'oublions pas qu'en 1992, le site du champ de bataille du 18 juin 1815 sera un site européen... Cette Europe souhaitée par l'Empereur, réalisée peu à peu par les adversaires d'hier...

Serons-nous suffisamment humbles pour travailler ensemble et être digne du souvenir de ceux que nous voulons défendre aujourd'hui?

+++++

Patrick Mares  
délégué A.B.W.

# Echos du patrimoine

par Christian SPA PENS

## L'orgue de Longueville bientôt restauré

Les mélomanes du Brabant wallon sont à la fête. Outre l'installation récente d'un nouvel orgue à la collégiale Saint-Gertrude de Nivelles et la prochaine construction d'un instrument destiné à l'église Saints-Martin et Adèle d'Orp-le-Grand, on ne compte plus les travaux exécutés ou prévus aux orgues brabançonnnes. Citons, de mémoire non exhaustive, des restaurations d'orgues à l'église Saint-Sulpice de Neerheysssem, à la chapelle du Saint-Sang de Ophain-Bois-Signeur-Isaac, à l'église Notre-Dame de Bon Secours de Céroux, à l'église Saint-Jean-Bap-

tiste de Wavre, à l'église Notre-Dame de Bossut-Gottechain, sans omettre à l'église Notre-Dame de la Visitation sise à Longueville.

L'instrument abrité en ce dernier lieu mérite assurément que l'on s'y attarde : acquis en 1785 par le Conseil de fabrique de Longueville pour meubler son nouveau sanctuaire, il provient du prieuré louvaniste de Val Saint-Martin, supprimé en 1784 par l'empereur Joseph II.

Remonté alors par le facteur d'orgues nivellois Adrien Rochet sur un jubé dû à son concitoyen Nicolas Bonet, il a vraisemblablement été construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par le facteur d'orgue allemande Peeter Coltius.



Un des anges adorateurs faisant partie du mobilier de l'église de Longueville (Photo Michel Delmelle).

Son buffet est magnifique : volutes, rinceaux, flamèches, coraille, guirlandes, angelots, torchères... l'ornement harmonieusement et sont tout à fait caractéristiques de l'époque.

L'absence de modifications techniques majeures depuis trois siècles (hormis l'installation d'une soufflerie électrique) confère par ailleurs à cet instrument une valeur de témoignage tout à fait exceptionnelle.

Couvé par l'association « Les Amis de l'Orgue de Longueville », il est régulièrement utilisé pour des concerts, mais son état exige cependant une restauration. Prochainement entreprise sous la conduite experte de Jean-Pierre Félix, gageons qu'elle donnera à ces concerts une qualité culturelle dont pourra s'enorgueillir le Brabant wallon tout entier.

\*\*

## A Auderghem, un site à surveiller...

Créé en 1374, quelque quinze ans après l'implantation d'un ermitage en Forêt de Soignes, le prieuré de Rouge-Cloître a, dans la région bruxelloise, largement contribué au rayonnement culturel et spirituel des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (Hugo van der Goes y fut, par exemple, frère convers). Il traversa sans trop d'encombre les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, connu au milieu du XVII<sup>e</sup>

Les anciens quartiers du prieuré aujourd'hui restaurant du Rouge-Cloître à Auderghem (Photo Thys).

siècle une période d'intense prospérité (deux vues, gravées en 1659 par L. Vorstermans en attestent) mais ne survécurent point à l'occupation française qui racheta le démantèlement entamé sous Joseph II.

Incorporés aux Domaines nationaux, les bâtiments du prieuré furent en effet vendus à partir de 1797, et connurent de nombreuses vicissitudes dues aux loissements, reventes, démolitions et affectations successives.

Si le vingtième siècle, dans la foulée des peintres J. Degreef et A. Bastien, allait redécouvrir un site pittoresque et tira jusqu'à lui concéder le bénéfice d'un classement en 1959 (en tant que site intégré à la Forêt de Soignes), complété en 1965 en ce qui concerne les bâtiments, il faut bien constater que l'absence d'une gestion cohérente, due à la multiplicité des propriétaires et locataires publics, a permis une dégradation constante du site, dont témoignent la proximité de l'autoroute et des ouvrages d'art

qu'elle entraîna, l'afflux des promoteurs motorisés, la pollution des étangs, voire la cupidité des chasseurs de trésors.

Le patrimoine architectural, lui aussi est dénaturé : si d'importants travaux ont été entamés aux fins de consolider le mur d'enceinte, victime de nombreuses dégradations, la première phase des travaux (arrêlée) n'a pas laissé d'inquiéter : un mur de béton, à première vue disproportionné par rapport aux besoins réels, a malheureusement

ment remplacé des maçonneries anciennes de part et d'autre de l'escalier qui mène à l'actuel restaurant.

Ce dernier bâtiment, classé et propriété de l'Etat, subit, quant à lui, d'inevitablements dégradations menées au mépris de toute législation : la marquise de la terrasse a été malencontreusement remplacée, un auvent pour le moins inadapté gâche la vue sur le cloître (à l'intérieur duquel s'implantent les cuisines!), de nouvelles ouvertures percées, une annexe construite, des travaux de peinture exécutés en défigurant des fresques anciennes...

On l'aura compris par ces exemples, il devient très urgent d'instaurer un organe de gestion de l'ancien prieuré du Rouge-Cloître, dans lequel toutes les parties devront nécessairement être associées.

Si certaines dégradations pourraient être réparées à moyen terme, seul un projet global de revalorisation permettrait la prise en compte de tous les intérêts convergents en ce magnifique

Le mur d'enceinte du Rouge-Cloître (Photo Thys).



lieu : historique et archéologiques, ainsi que commerciaux (restaurant), sociaux (promenades), culturels (expositions), sportifs (pêche), didactique (ferme) et d'usage (locaux pour gestionnaires de la forêt), par exemple.

**Quel avenir pour les marais de Laurensart à Grez-Doiceau?**

La plus grande roseière de la Vallée de la Dyle s'étend, sur près de 13 ha, dans la propriété du château de Laurensart, à Gastuche.

Alimentée notamment par des sources, elle se caractérise par un niveau d'eau élevé en permanence. On ne s'étonnera dès lors pas d'y retrouver, non seulement de nombreuses plantes typiquement aquatiques (comme les zannichelles des marais) mais aussi une avifaune particulièrement riche : près de 90 espèces nichent sur place ou à proximité immédiate, dont une douzaine d'espèces très rares.

C'est ainsi que l'alyte accoucheur, le busard des roseaux, les rousserolles turdoïde et effarvate, les grèbes huppé et castagneux, le bruant des roseaux, les sarcelles d'été et d'hiver, les fuligules morillon et milouin y côtoient dans la quiétude la plus totale les plus communs canards colverts.

La qualité esthétique et scientifique du site est reconnue : la carte d'évaluation biologique de la Belgique l'estime de très grande qualité biologique, tandis qu'au plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez, approuvé par A.R. en 1979, ce site s'implante en une zone rurale d'intérêt payager, aux fins de préserver la valeur esthétique du paysage formé par la plaine alluviale de la Dyle, les prés humides et les versants boisés.

Alors même que les marais de Laurensart constituent depuis 1984 une réserve naturelle de l'A.S.B.L. « Les Amis du Parc de la Dyle » et qu'ils sont compris dans le périmètre du « Parc naturel régional de la Dyle », leur



Les marais de Laurensart à Grez-Doiceau (Photo Amis de la Dyle).

valeur biologique est gravement menacée par le projet de modification du tracé de la route nationale 275, pour laquelle le dossier de modification partielle du plan de secteur suit son cours.

C'est peut-être la levée de boucliers provoquée par ce projet qui a amené l'Exécutif de la Région Wallonne à entamer la procédure légale en vue de classer les marais de Laurensart qui bénéficient dès lors d'ores et déjà d'une protection intégrale jusqu'en mars 1990. Rendez-vous est donc pris à cette date pour connaître l'avenir de ces marais...

\*\*

**Prochaine consolidation de la chapelle de Stalle à Uccle**

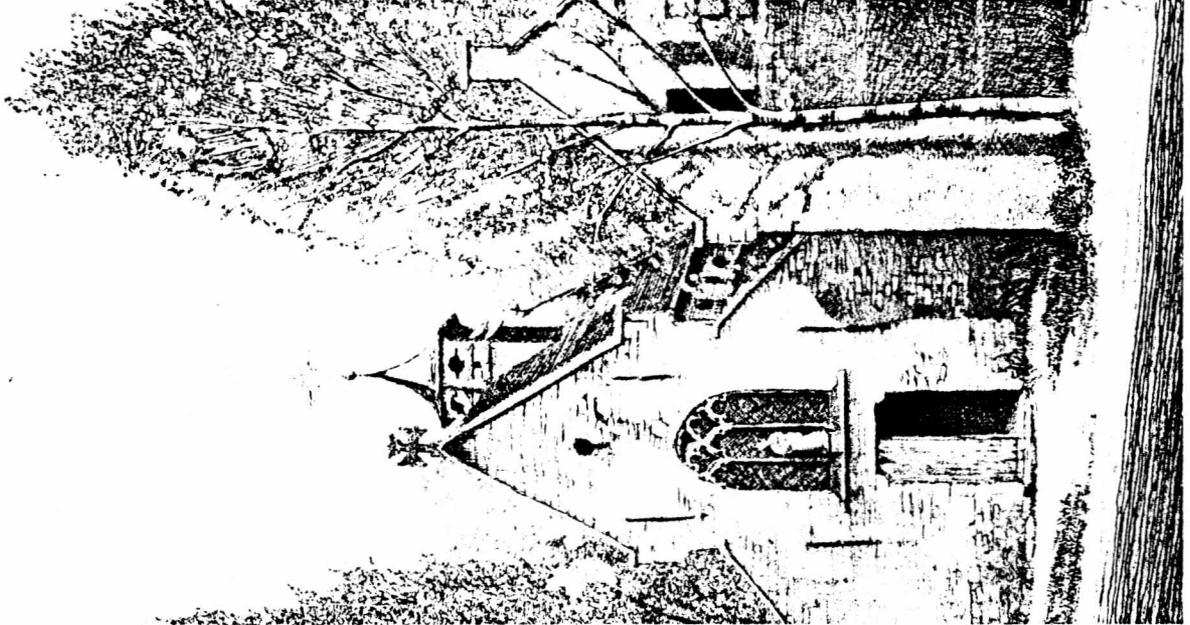
Après des années de tergiversations, la rénovation de la rue de Stalle est entrée en sa phase d'exécution.

La sollicitude des pouvoirs publics doit dès lors nécessairement se porter aussi sur la belle chapelle Notre-Dame des Affligés, plus connue sous la dénomination de « Chapelle de Stalle », implantée, ainsi que la maison du chapelain y attenante, sur un îlot contourné par la voirie.

Ce monument, dont l'origine remonte sans doute au XII<sup>e</sup> siècle, date principalement des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Classé le 8 mars 1938, il fut, à plusieurs reprises, adapté aux goûts et besoins du jour, notamment en 1693 (millésime visible dans le chœur), en 1711 (reconstruction de la maison du chapelain et en 1932 (restauration sévère sur les plans de l'architecte Pauwels).

Depuis quelques années, les spécialistes attirent cependant l'attention sur différents désordres affectant la stabilité de la chapelle. On observe, en ordre principal, un tassement différen-

tiel des maçonneries, expliqué par la nature du sous-sol et causé par les importantes vibrations qu'engendrent l'augmentation du trafic et la mise en service de tramways de grande capacité.



Ce phénomène est encore certainement accentué par la différence de niveau entre la voirie et le sol de la chapelle.

Afin de porter remède aux dégradations existantes et de prévenir leur aggravation, un montant de 20 millions de francs a été réservé au budget de la Région Bruxelloise. Le travail de consolidation consistera dans le forage de micropieux destinés à renforcer les fondations actuelles. Souhaitons dès lors que l'enlèvement provisoire du revêtement de sol le long des murs et colonnes, ainsi que le délicat déplacement de l'autel du chœur s'effectueront avec le plus grand soin!

Ces mesures ne sauraient par ailleurs être véritablement efficaces sans qu'il soit remédié aux néfastes vibrations. L'éloignement du trafic et, par exemple, la pose d'un matelas antivibratoire sous la voirie aux abords de la chapelle apparaissent à ce titre indispensables. Il ne restera plus alors qu'à implanter un système de repères topographiques sûrs, en vue de permettre une surveillance aisée de la stabilité de l'édifice consolidé.

Si l'environnement rural de la chapelle, tel que l'a immortalisé Hans Collaert au XVI<sup>e</sup> siècle, est à jamais disparu, un nouvel écran de verdure contribuera, quant à lui, à rendre peut-être quelque vraisemblance au chronogramme jadis visible à l'entrée de la chapelle. « Vera pax huic domui ac universo Stalle » (« Que la paix soit en cette maison, ainsi qu'à tout Stalle »).

\*\*

Détail de la Chapelle Notre-Dame des Affligés. Gravure d'Hennr Quittelier.